

Enseigner le droit continental en Asie-Pacifique à l'heure de la globalisation - Réflexions sur la globalisation du droit

Romain Bony-Cisternes*

Aix-Marseille Université, France

Reçu le 26 juin 2019

Relu et modifié le 15 juillet 2019. Accepté le 30 juillet 2019

Résumé : La globalisation est également celle des systèmes juridiques : la concurrence que se livrent les économies rejaillit sur le droit lui-même (essentiellement entre le système continental et la *common law*). Cela est particulièrement valable en Asie-Pacifique, où l'enseignement du droit continental est tout à la fois légitime et nécessaire, et demeure un véhicule essentiel de formation des jeunes élites économiques et politiques de demain, en raison des liens privilégiés que cette région du monde entretient avec la francophonie.

Mots-clés : Asie-Pacifique ; Droit continental ; Enseignement du droit ; Globalisation du droit.

Continental Law Teaching in Asia-Pacific in the era of globalization - Thoughts on law globalization

Romain Bony-Cisternes*

Aix-Marseille University, France

Received 26 June 2019

Revised 15 July 2019. Accepted 30 July 2019

Abstract : Globalization affects also legal systems : competition between economies influences the law itself (continental and common law systems). This is particularly the case in Asia-Pacific, where continental law teaching is an essential training instrument for economic and political elites of the future, given the close ties between that area and francophonia.

Keywords : Asia-Pacific, Continental Law, Law Teaching, Law Globalization.

* Corresponding author.

E-mail : romain.bony-cisternes@ens-paris-saclay.fr.

